

*Plage et base*

Bulletin municipal - N°18



*Les Grangettes*  
2018

*La mémoire des Tiercelets*

*Titi*



La Commune des Grangettes a fait le choix en 2018, suite à de gros investissements l'année

précédente, de laisser « respirer » ses finances.

Elle n'a réalisé qu'un certain nombre de remises en état de ses voiries, comme celle de la route de Malpas ou bien chemin des Tareaux, et effectué quelques travaux d'entretien comme les couvertines du cimetière.

Une étude de faisabilité a été commandée sur la réfection de son clocher.

En effet, suite à la tempête de 2013 où une partie du toit avait dû être restaurée, l'entreprise qui avait été mandatée à l'époque, pour faire les travaux, avait signalé son état préoccupant !

Nous avons contacté, en septembre 2018, un assistant à maîtrise d'ouvrage pour qu'il constate, analyse et nous propose un canevas de travaux, pour cette réfection lourde.

Aujourd'hui, nous sommes en phase de réflexion ! Les travaux vont être onéreux et même si les deniers communaux nous permettent par un emprunt de faire face à cette dépense, il n'en reste pas moins que nous allons devoir faire des choix !

En effet, d'autres projets émergent, comme la sécurisation des abords de la D129 dans le village, l'agrandissement par anticipation de l'école de Oye et Pallet pour faire face à l'augmentation du nombre des habitants de nos communes (Les Grangettes + 30% en 15 ans).

Anticiper sur tous ces différents sujets, mais aussi sur l'eau, essentielle aujourd'hui, et combien d'entre nous, ne se sont pas inquiétés cette année du niveau du lac historiquement bas, de ces records de chaleur et de ces belles journées ensoleillées...certes, cela fut agréable mais aussi un peu déroutant !

Il faut économiser l'eau, nous particuliers bien sûr, mais aussi la Commune, notamment dans la recherche systématique de fuites.

Aujourd'hui, nous achetons beaucoup plus d'eau au Syndicat des Tareaux que nous n'en revendons aux particuliers, nous souhaitons en 2019 tout mettre en oeuvre et faire un effort important pour chasser ce gaspillage.

Et puis, peut-on baisser nos impôts ?

Bien assez lourds dans notre commune, des impôts sont directement liés aux valeurs locatives (3300 en moyenne contre 2200 pour notre nouvelle Communauté de Communes !!!)

Vous comprendrez alors qu'une augmentation de 10% par exemple est plus impactante pour notre village que pour les autres !

Le 22 juin dernier, le Juge du Tribunal de Besançon donnait tort à notre village, qui avait opté pour une baisse (pour l'ensemble des Tiercelets) d'une demi-catégorie, et ainsi se mettre au niveau ou presque, des 32 communes de notre Communauté de Communes.

Nous avons contacté alors une avocate, pour qu'elle puisse nous aiguiller, vers une nouvelle solution qui nous permettrait ainsi de baisser de manière significative nos valeurs locatives.

Nous devrions avoir une réponse en début d'année.

Alors oui, votre conseil va devoir faire des choix, nous ne pourrons tout mener de front, nous allons prioriser et ainsi définir dans le temps ce planning, qui reste nécessaire et qui évolue en adéquation avec la réalité de notre territoire.

Une année se termine, une autre la remplace voici une merveilleuse occasion de vous adresser tous mes voeux de bonheur, de réussite dans vos projets et de santé à vous et à votre famille pour 2019 !

Votre Maire.

**Didier HERNANDEZ**

## NAISSANCES

Louis VARLET VELLETT né le 07 mars 2018.

Clara BOUHELIER née le 11 juillet 2018.

Marilou DEVILARD GARZONI née le 16 septembre 2018.



## MARIAGE

Elodie BIANCANIELLO et Robin MARMIER - 09 juin 2018



## INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

La loi du 1<sup>er</sup> août 2016 a modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales. Elle crée un Répertoire Electoral Unique (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Cette réforme facilitera l'inscription des citoyens sur les listes électorales en leur permettant de s'inscrire jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant un scrutin et en élargissant les conditions d'inscription. Elle permet, ainsi, aux jeunes jusqu'à 26 ans, de s'inscrire sur les listes électorales de la commune du domicile de leurs parents et réduit à 2 ans le délai nécessaire d'inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour prétendre à l'inscription sur la liste électorale (pour les personnes non domiciliées sur la commune).

A compter de 2019, l'inscription sur les listes électorales se fait en mairie, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (ou de qualité de contribuable de plus de 2 ans). Le REU étant géré par l'INSEE, il permettra d'éviter toutes les inscriptions en double et d'avoir des listes électorales mises à jour plus souvent.

## DIFFUSION D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE AUX ADMINISTRÉS

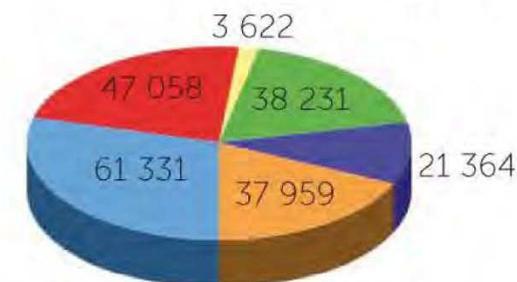
Il est proposé à chacun d'entre vous de recevoir des informations communales directement dans votre boîte mail. Dans le cadre du règlement à la protection des données personnelles, les personnes intéressées doivent remplir un formulaire ci-joint à déposer à la mairie.

# Compte administratif de la Commune

Le compte administratif 2018 mentionne les dépenses et les recettes effectivement réalisées. Ce document n'est pas définitif et n'a pas fait l'objet d'un vote du Conseil Municipal. (Chiffres donnés en €).

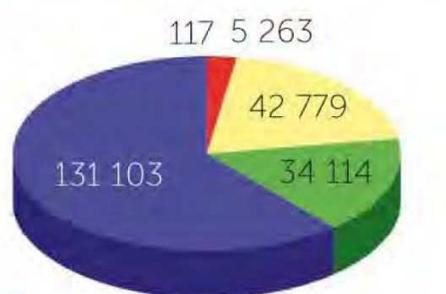
## Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de cette section sont liées au fonctionnement courant d'une collectivité (électricité, assurance, entretien voirie, taxes foncières, salaires...) La participation à l'école de Oye et Pallet s'élève en 2018 à 13 484 €.



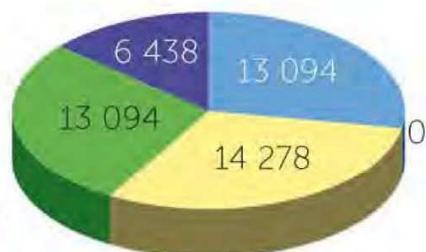
## Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont celles des loyers, locations de terrain, de terres ou de salles. Les contributions directes s'élèvent à près de 100 000 €. En 2018, la commune a perçu 4 009 € de taxe finale sur la consommation électrique. La vente de terrain communal s'est élevée à 13 860 €.



## Les dépenses d'investissement

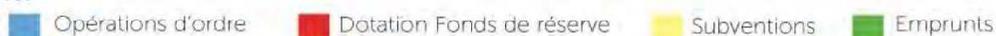
En 2018, la commune a encore financé des travaux du bureau d'études pour le PLU (6 844 €). Les travaux du mur du cimetière se sont élevés à 5 745 €. La chaudière du logement a dû être remplacée pour 5 507 €. Le remboursement du capital des emprunts se monte à 13 498 € cette année.



## Les recettes d'investissement

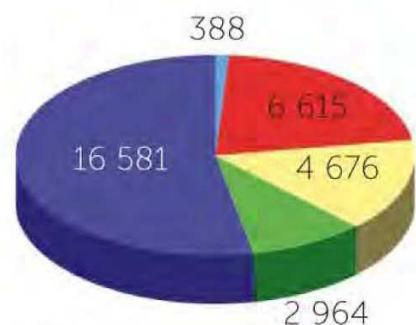
La commune a été remboursée de 18 795 € de la TVA versée sur les travaux réalisés en 2017. Elle a perçu une subvention de 4 480 € pour les ralentisseurs situés Grande route.

La taxe d'aménagement liée aux constructions nouvelles s'est élevée en 2018 à 4 325 €. Elle risque d'augmenter dans les prochaines années du fait de constructions en projet sur la commune.



# Compte Administratif de l'Eau

Le compte administratif 2018 mentionne les dépenses et les recettes effectivement réalisées. Ce document n'est pas définitif et n'a pas fait l'objet d'un vote du Conseil Municipal. (Chiffres donnés en €).



Autres charges courantes    Charges à caractère général    Atténuations de produits    Opérations d'ordre    Charges Financières

## Les dépenses de fonctionnement

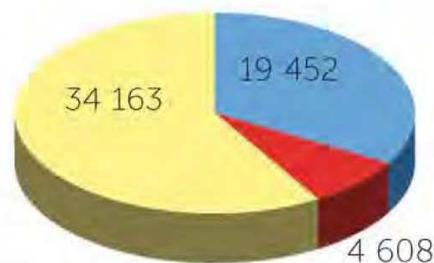
Les dépenses du budget Eau sont principalement l'achat de l'eau au Syndicat des Eaux des Tareaux par une participation qui s'élève à 16 580 €. Les autres dépenses comprennent notamment le nettoyage du réservoir et les réparations de fuite (5 165 €), les analyses d'eau (1 450 €) et la redevance pollution domestique prélevée sur les factures d'eau et reversée à l'Agence de l'Eau. (4 676 €). Les intérêts de l'emprunt se montent à 575 €/An.

## Les recettes de fonctionnement

Les recettes s'élèvent à 34 163 €, en baisse par rapport à 2017 car elles sont liées directement à la consommation d'eau des habitants qui a tendance à stagner, voire à baisser.

La commune a un excédent d'environ 19 452 € des années précédentes.

Ventes de produits    Opérations d'ordres    Excédent année antérieure



## Les dépenses d'investissement

En 2018, la commune n'a pas fait de travaux sur les réseaux d'eau.

Les dépenses d'investissement sont principalement des remboursements d'emprunts (1 250 €) et des amortissements des travaux antérieurs.

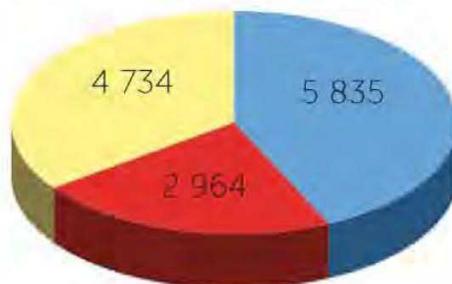
Opérations d'ordre    Remboursement emprunts

## Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont essentiellement des remboursements de la TVA des travaux réalisés en 2017 (ou en 2016 et payés en 2017).

La commune a un excédent d'investissement de 5 835 €.

Dotation Fonds de Réserve    Opérations d'ordre    Excédent années antérieures



8 MAI 2018

Après les traditionnelles lectures officielles de Mme La Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, les enfants de notre Commune ont lu un **POEME POUR LA PAIX**.



## Après la pluie

Après la pluie le ciel est en paix,  
L'arc-en-ciel se met à briller :  
Il fait comme un pont pavoisé  
Où le soleil est acclamé.  
C'est beau de regarder,  
Le nez en l'air,

Tous ces drapeaux :  
bleu blanc rouge,  
Mais pour le voir  
- Ah quel dommage !  
Il faut d'abord qu'éclate l'orage.  
Ne serait-ce pas mieux ma foi  
Que l'orage n'existe carrément pas ?

Un arc-en-ciel sans la tempête :  
En voilà une véritable fête.

Une fête pour toute la Terre :  
Faire la paix avant la guerre !

Gianni Rodari  
(poète italien 1920-1980)

## LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2018

Il a été marqué par de nombreuses manifestations, expositions ... qui ont montré l'intérêt de chacun à participer à cet événement majeur.

Les enfants de l'Ecole de Oye et Pallet ont composé des poèmes qu'ils ont présentés à une foule attentive et recueillie devant le Monument aux Morts.

Après le traditionnel dépôt de gerbe par M. le Maire, chaque enfant a été invité à déposer une rose à la mémoire des victimes de la Grande Guerre.

Cent ans que la guerre 14-18  
est terminée,  
En 1914, ils se sont tous trompés,  
La guerre ne fut pas de courte durée,  
Quatre longues années de combats acharnés,  
Mais aujourd'hui, tout ça est terminé,  
La paix s'est installée,  
Les tranchées se sont refermées,  
Aujourd'hui, nous souhaitons que cette paix  
Règne dans le monde entier,  
Pour que tous les enfants grandissent  
Dans une société de fraternité  
et de liberté.

Emma, Charly, Colin et Louison



Fétons...  
Fin de la guerre, début de la paix,  
Le 11 novembre 1918, on oublie la violence,  
Le bonheur et la joie envahissent les français,  
Aujourd'hui nous fétons  
les 100 ans de l'Armistice,  
Nous sommes heureux de vivre en paix  
Et en toute liberté.  
A l'école nous apprenons comment ne pas entrer  
En conflits entre nous,  
Nous rêvons d'un monde où tous les enfants  
Pourraient grandir dans la paix.

Elly, Inès, Talia, Jules et Paul



La paix rend les hommes heureux,  
La guerre est le résultat  
de la bêtise humaine,  
Que souhaitons-nous ?  
Que des enfants perdent leur père  
ou leur frère à la guerre ?  
NON  
Nous voulons un monde où les enfants  
Grandissent libres et heureux  
Ne soyons pas racistes, stoppons les conflits,  
Lâchons nos armes, ces mots qui font mal,  
Agitons le drapeau blanc,  
Que tout le monde soit content,  
Vive la paix !

Louann, Ethan, Lucas et Maxime

*Textes écrits et lus par des élèves  
de CM1-CM2 à l'occasion  
du centenaire de l'armistice.*

## SORTIES SCOLAIRES MAI JUIN 2018

Cette année, 3 classes de cycle 2 se sont rendues à Besançon pendant 3 jours.

Au programme : jeu de piste dans le centre historique de la ville, journée à la Citadelle, visite de la maison natale de Victor Hugo et visite du Musée du Temps.



Les 2 classes de cycle 3 (41 élèves) ont pu aller admirer le Mont Blanc sous le soleil de Chamonix les 20, 21 et 22 juin. Au programme : Mer de Glace, parc animalier de Merlet, randonnée à l'Aiguillette des Posettes, point de vue à Plan-Praz. Nous logions à l'auberge de jeunesse de Chamonix.

Quant aux petits de maternelle, ils sont allés au Dinoozo le lundi 4 juin, et ont pu découvrir les nouvelles attractions et animations du parc.



Ces sorties sont financées en partie par la communauté de communes (budget socio culturel), l'APE4V (subvention de 30 euros), les communes (subvention de 30 euros une fois dans la scolarité de l'enfant), les actions menées : vente de jus de fruits et de gâteaux, merci à toutes les personnes qui ont répondu présentes aux sollicitations des enfants, et le reste à la charge des parents.

## SEPTEMBRE 2018...

Après deux mois de vacances, nos élèves ont rejoint leur nouvelle classe. L'école est composée des effectifs suivants : 166 élèves au total, répartis ainsi, de la maternelle au CM2.

### Répartition des élèves / village :

MALPAS	LA PLANEE	LES GRANGETTES	OYE ET PALLET	MALBUISSON	CHAON	ST POINT	MONTPERREUX
24	41	25	70	1	3	2	1

### Répartition des élèves / classe :

Mme GROS	Petite et moyenne section	25
Mme MONNIER	Petite, moyenne et grande section	25
M GEGOT	Grande section et CP	24
Mmes VUILLAUME, DELAPLACE et SAILLARD	CP et CE1	22
M FAIVRE	CE1 et CE2	22
Mme BONNEL	CE2 et CM1	24
Mme BILLET / M RIOT	CM1 et CM2	24

## Rappel important :

Pour les nouveaux parents, il est essentiel d'aller signaler si votre enfant sera inscrit dans les années à venir sur l'école, de façon à nous aider à anticiper sur les effectifs.

Nous profitons de cet article pour remercier sincèrement l'association de parents APE4V qui est très investie et dynamique. Ses actions multiples et variées nous permettent de financer en partie les sorties, classes découverte et matériel de motricité pour l'école mais ses manifestations sont aussi l'occasion de créer du lien inter-villages, famille-école... N'hésitez pas à intégrer cette équipe !

Un merci particulier à Marc Maugain, papa d'élève qui se charge depuis des années d'organiser les palettes de papiers, et à l'entreprise Coste qui prête le local.

S.Billet

## L'APE4V est l'Association des Parents d'Elèves des 4 Villages (Oye et Pallet, Les Grangettes, Malpas et La Planée).

L'Association organise tout au long de l'année scolaire des actions afin d'apporter une aide au financement des projets de l'école.

Les principales actions pour l'année scolaire 2017-18 ont été les suivantes :

- Vente de miel
- Vente de chocolat de Noël, sapins, escargots, photo
- Fête de Noël de l'école avec le Père Noël
- Soirée Carnaval
- Marché de Noël (avec atelier peinture)
- Kermesse de l'école en fin d'année
- Récupération de journaux

Ces différentes actions ont permis de financer la prise en charge du coût du transport pour les deux journées de ski de descente à Métabief, l'achat de matériel de psychomotricité pour les classes de maternelles.

L'APE4V a également attribué une subvention à chaque élève pour les voyages des plus grands (3 jours à Besançon pour 3 classes et 3 jours à Chamonix pour 2 classes), ainsi qu'un don à Apach'évasion suite à leur intervention à l'école.

Nous tenons à remercier tous les parents et habitants des 4 villages qui nous soutiennent et apportent leur aide tout au long de l'année.

Nous accueillons avec grand plaisir toutes les personnes souhaitant apporter un peu de leur temps ainsi que toutes les idées nouvelles.



## LE LAC DE SAINT-POINT : UN LAC NATUREL ?

Considéré comme le 3<sup>ème</sup> lac naturel de France, avec une superficie d'un peu plus de 5,2 km<sup>2</sup>, le lac de Saint-Point n'est pas exempt toutefois d'aménagements artificiels. En effet, un barrage construit à l'extrémité du lac, sur la commune d'Oye-Delat vers Châtea des Sapins et du Lac, régule dans une certaine proportion les débits du Doubs et les attitudes du lac.

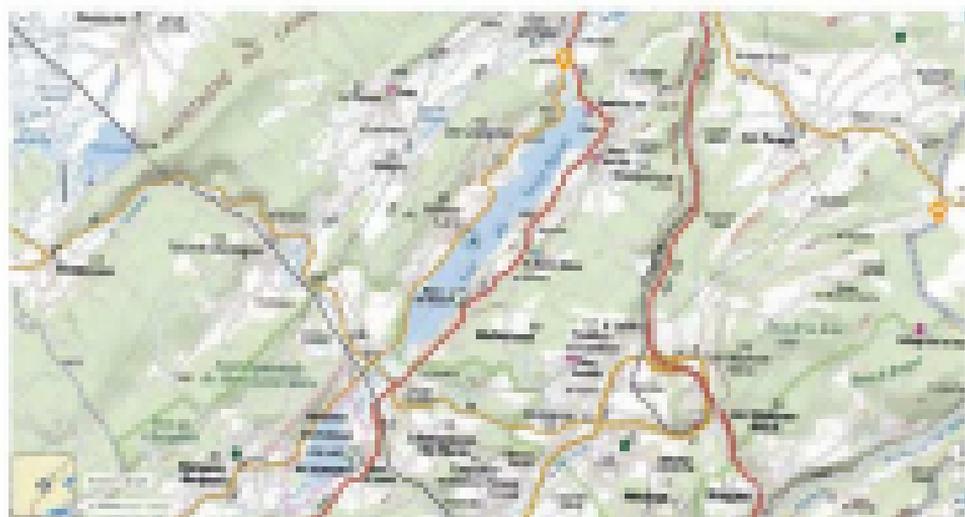


Figure 1 : Emplacement du barrage du lac de Saint-Point quasi aveugle sur la carte

Construit en 1919, en peu en aval de la sortie, le barrage du lac de Saint-Point devait servir à réguler le régime du Doubs en constituant une réserve d'eau de 14 millions de m<sup>3</sup>. Cette eau servait à alimenter les usines hydroélectriques en aval, le barrage était géré par le syndicat du Refrain.



Figure 2 : Vue du barrage



Figure 3 : Cette actuette du barrage

# Le Lac de Saint-Point

Depuis un décret de 1922, il est autorisé une variation des niveaux qui est allée jusqu'à 3 mètres lors de son utilisation pour la production électrique entre :

- **Au minimum** : 848.34 \* (ancienne cote 848.02, cf. note à la fin de l'article) pour les basses eaux. Cela correspond environ à la cote naturelle du lac

- **Au maximum** : 851.34 (ancienne cote 851.02)

En 1968, une cote normale d'exploitation est fixée à 849.82 (ancienne cote 849.50) et un débit minimum de restitution au Doubs de 1.1 m<sup>3</sup>/s est retenu en aval du lac. L'exploitation du lac pour un usage hydroélectrique est abandonnée à partir de 1971. L'objectif de gestion est alors un équilibre entre le fonctionnement écologique du Doubs et du lac, ainsi que la préservation de l'intérêt touristique du site.

En 1989, le seuil du barrage est rehaussé de 25 cm, portant la hauteur de la crête à son niveau actuel de 850,07 m (ancienne cote 849.75 m).

## LA RÉFLEXION SUR UN NIVEAU « OPTIMAL » DU LAC.

Une variation de niveau d'un lac est un phénomène naturel, bénéfique à plusieurs conditions :

- La différence entre le niveau bas et le niveau haut ne doit pas être trop importante (marnage modéré)
- Les vitesses de variation doivent être faibles ; la vitesse de descente en particulier ne doit pas être trop rapide ;
- Les périodes de vidanges doivent être compatibles avec la faune aquatique : par exemple, il est nécessaire d'avoir une hauteur d'eau importante et assez stable lorsque le brochet est en période de reproduction.

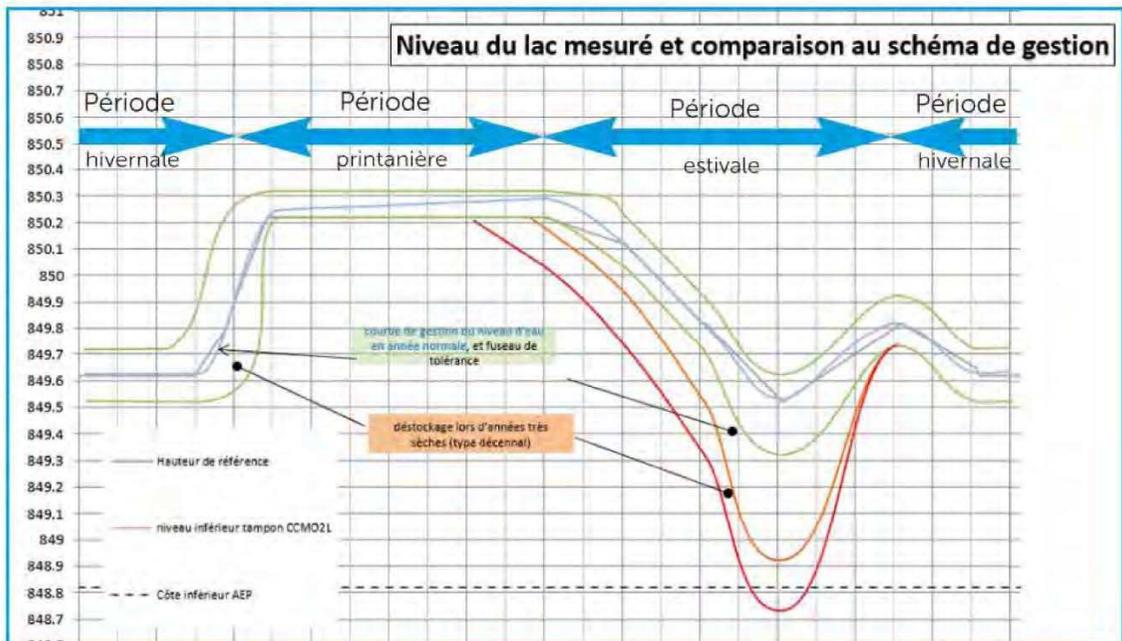
Afin de concilier ces exigences écologiques, mais également les autres utilisations du lac, une définition d'une gestion optimale des niveaux, a abouti à la validation d'une courbe de gestion en 1995. Cette courbe de gestion a également été annexée à la convention de gestion qui lie le propriétaire : l'Etat Français et le gestionnaire (le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs).

# Le Lac de Saint-Point

Schématiquement, elle prévoit, :

- Un maintien d'un niveau assez « bas » mais stable en période hivernale vers 849,62 m pour prévenir des crues printanières
- Une remontée au printemps à un niveau « haut » pour assurer la reproduction de la faune vers 850,22 m
- Une descente « contrôlée » pour soutenir les débits du Doubs jusqu'à 819,62 m mais permettre également de diminuer la pollution organique sur les berges. Cette descente peut être plus ou moins importante selon la dureté de la sécheresse.
- Des fluctuations sont possibles en automne.

Cela se traduit de la manière suivante :



Mais cette courbe théorique optimale ne peut être respectée intégralement actuellement. En effet, elle intègre un projet de restauration du barrage qui sans augmenter l'altitude maximale de l'eau du lac, permettrait de maintenir un niveau moyen 25 cm plus haut, soit 850,32 m, alors que le lac passe sur le barrage actuellement à 850,07 m.

De plus, l'ouvrage actuel n'est absolument pas en mesure de réguler les débits lors des périodes de crues.

# Le Lac de Saint-Point



## 2018 : L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS

2018 est l'année de tous les records à plusieurs titres, si on prend en considération les hauteurs du lac mesurées après la période d'utilisation du barrage pour l'hydroélectricité.

Le graphique ci-dessous présente les valeurs annuelles extrêmes observées au port du lac de Saint-Point depuis 1994.

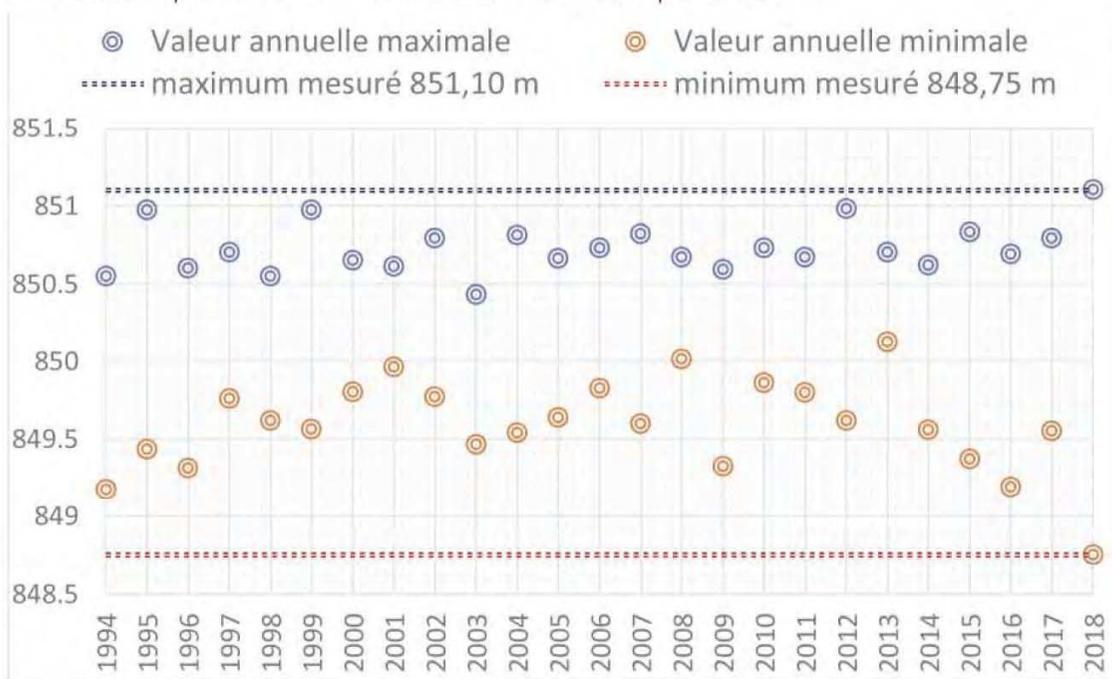


Figure 4 : Valeurs maximales et minimales de chaque année entre 1994 et 2018

Si les hautes eaux de janvier 2018 ont permis d'atteindre la valeur la plus haute jamais mesurée depuis 1994, le niveau le plus bas a été atteint le 25 octobre 2018 à 848.75 m.

# Le Lac de Saint-Point



Figure 5 : Le lac devant le barrage lors des basses eaux en 2018

Des valeurs record ont donc été atteintes cette année, mais il est également remarquable d'observer la mise en charge du lac. En effet, comme indiqué sur le graphique ci-dessous, alors que les niveaux étaient restés extrêmement bas jusqu'au 16 novembre, ceux-ci ont connu un bond spectaculaire avec les pluies observées depuis, en retrouvant un niveau bien supérieur à la normale en moins de 14 jours.

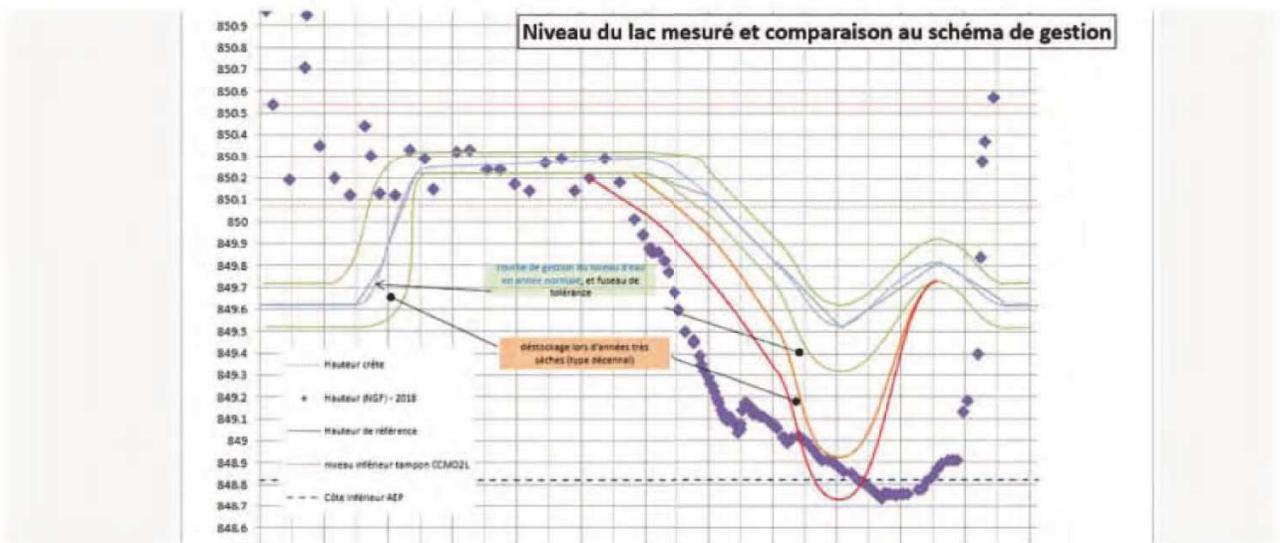


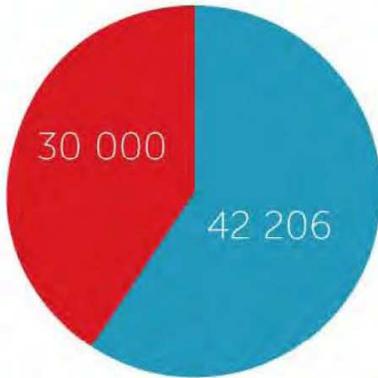
Figure 6 : Hauteurs mesurées en 2018 et comparaison à la courbe théorique de gestion

## \* Note de précision sur les altitudes du lac :

Les altitudes mentionnées dans cet article sont des altitudes « corrigées ». En effet, les cotes indiquées sur les échelles du barrage du lac et celles utilisées dans les anciennes études ont fait l'objet d'une vérification par un géomètre en 2011. Une différence de 32 cm a été mise en évidence. Nous utilisons à présent les cotes ajustées. Cette prise de niveau par un géomètre a également été l'occasion de caler la cote indiquée au port de Saint-Point. Ainsi, le niveau marqué 1,5 m correspond à une altitude de 850,47 m.

# Compte Administratif du Bois

Le compte administratif 2018 mentionne les dépenses et recettes effectivement réalisées. Ce document n'est pas définitif et n'a pas fait l'objet d'un vote du conseil municipal. (Chiffres donnés en euros)



## Les dépenses de fonctionnement

Elles sont liées à l'exploitation réalisée en forêt (parcelles 7, 9, et 19) et aux travaux sylvicoles.

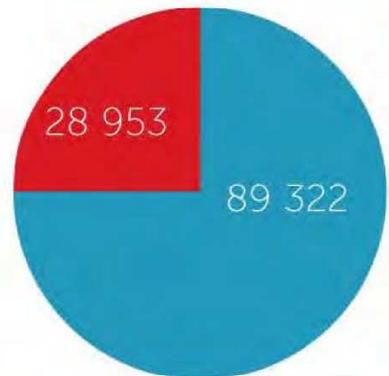
L'ONF facture également de l'assistance à exploitation et des frais de garderie.

30 000 € ont été virés dans le budget général.

 Virement au budget général     Charges à caractère général

## Les recettes de fonctionnement

Les recettes de bois de 2018 sont celles des ventes de bois des parcelles 7, 9 et 19 et les chablis.



 Excédent annuel antérieur     Produit des services



## BILAN DES ACTIVITES FORESTIERES EN 2018

Après un été caniculaire qui ne sera sûrement pas le dernier, on peut craindre un épisode de mortalité sévère des arbres, notamment sur l'épicéa, par de nombreuses attaques de scolytes (bostryches). Pour le moment, en forêt des Grangettes, les attaques sont plutôt disséminées, on espère que l'été prochain sera suffisamment humide pour limiter cette mortalité.

D'autant que certaines parcelles ont été relativement impactées par le coup de vent de l'hiver dernier (350 m<sup>3</sup> de chablis sur la commune). De plus, l'orage violent du 03 décembre dernier suivi par un autre coup de vent a occasionné d'importants volumes d'arbres renversés et cassés sur différents secteurs de la région.

La demande des scieries en bois frais est très limitée pour le moment, vu le volume de chablis restant à absorber et surtout au vu des volumes très importants de bois secs dans la zone résineuse de basse altitude (entre 300 et 800 m d'altitude). Cette morosité est aussi entretenue par le marché européen, très impacté par les scolytes (Forêt Noire, Belgique, tout le quart nord-Est de la France...).

Fort heureusement, la demande en sciage résineux reste encore soutenue, avec des commandes pour le bâtiment principalement.

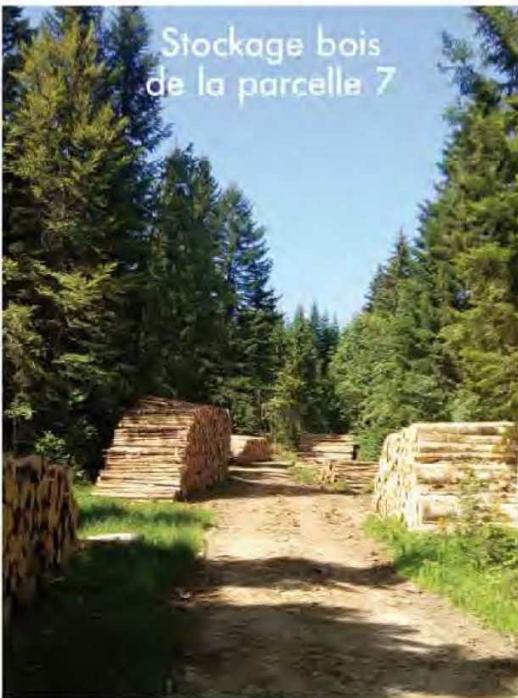
Côté feuillus, les besoins en bois de chauffage des habitants sont largement couverts, de par la faible demande actuelle, le surplus allant aux industries de transformation.



L'année 2018 a été l'occasion de refaire le plan de gestion de la forêt communale, document appelé aménagement forestier. En effet, le précédent aménagement arrivait à échéance en 2017 (tous les 20 ans).

Nous avons donc inventorié les peuplements par la méthode des placettes, à raison d'une placette par hectare, ceci au printemps et à l'été 2017.





Sur chaque placette, nous avons mesuré de nombreux éléments : cubage de chaque arbre, densité, expertise du renouvellement par comptage des semis et perches, description du sol, de la végétation herbacée et arbustive, état sanitaire, qualité commerciale des arbres, dégâts de gibier, structuration verticale, etc...

Cette méthode d'inventaire est fiable du point de vue statistique et nécessite beaucoup moins de temps que les comptages en plein pratiqués jusqu'à maintenant. Elle se fait majoritairement par équipe de 2 personnes. L'ensemble de ces données est ensuite passé dans différents logiciels d'analyse et de traitement, pour obtenir les éléments d'expertise qui sont nécessaires à l'élaboration du document. Celui-ci est rédigé par un technicien ONF spécialisé,

en concertation bien sûr avec les équipes de terrain, et après de nombreuses tournées dans les différentes parcelles.

Globalement, la récolte prévue est équivalente à celle de la période précédente, de l'ordre de 1100 m<sup>3</sup> commercial par an. Cette récolte est légèrement inférieure à l'accroissement biologique des peuplements, cela permet d'absorber les à-coups des chablis, et de capitaliser un peu certaines parcelles trop claires. La révision d'aménagement est aussi l'occasion d'intégrer les surfaces nouvellement soumises au Régime Forestier et de modifier ou d'adapter le parcellaire.

La gestion choisie sera la futaie irrégulière, voire jardinée lorsque cela est possible. Ce mode de traitement était déjà appliqué depuis l'aménagement précédent, il permet d'intégrer harmonieusement les différentes fonctions

demandées aux forêts actuellement, c'est-à-dire la production de bois, les fonctions de protections environnementale et paysagère ainsi que les fonctions d'accueil du public.



**Entreprise de Travaux Forestiers**

**SARL GIROD FORET**  
**GIROD Romain**

3, route de Vaux - 25160 LA PLANEE

Tél./Fax : 03 81 69 68 33

Port. : 06 30 51 95 97

girodromain@orange.fr

Adhérent n° 072

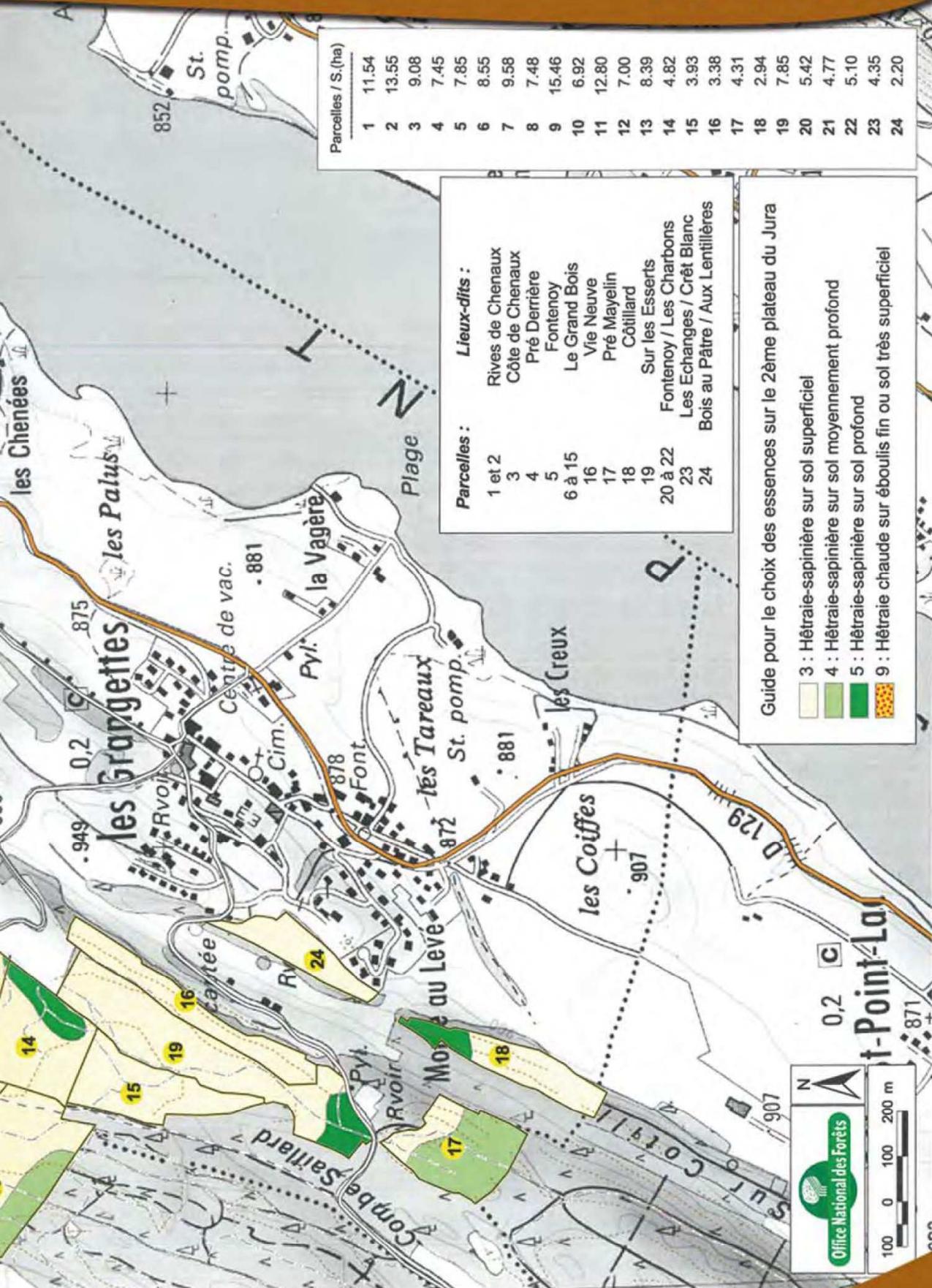


La qualité du service pour une forêt gérée durablement

Meilleurs voeux.

**Michel HAFFNER**  
**Technicien Forestier**





Parcelles / S. (ha)	Surface (ha)
1	11.54
2	13.55
3	9.08
4	7.45
5	7.85
6	8.55
7	9.58
8	7.48
9	15.46
10	6.92
11	12.80
12	7.00
13	8.39
14	4.82
15	3.93
16	3.38
17	4.31
18	2.94
19	7.85
20	5.42
21	4.77
22	5.10
23	4.35
24	2.20

Parcelles :	Lieux-dits :
1 et 2	Rives de Chenaux
3	Côte de Chenaux
4	Pré Derrière
5	Fontenoy
6 à 15	Le Grand Bois
16	Vie Neuve
17	Pré Mayelin
18	Côtillard
19	Sur les Esserts
20 à 22	Fontenoy / Les Charbons
23	Les Echanges / Crêt Blanc
24	Bois au Pâtre / Aux Lentillères

Guide pour le choix des essences sur le 2ème plateau du Jura

- 3 : Hêtraie-sapinière sur sol superficiel
- 4 : Hêtraie-sapinière sur sol moyennement profond
- 5 : Hêtraie-sapinière sur sol profond
- 9 : Hêtraie chaude sur éboulis fin ou sol très superficiel

Office National des Forêts

0 100 200 m

## ALAMBIC, PATRIMOINE LOCAL : UNE RÉNOVATION URGENTE

La Commune des Grangettes met à disposition un local pour la distillation à la remise communale du cantonnier.

Suite au constat de dégradation du foyer de l'alambic communal, une remise en état a été effectuée à l'automne afin d'assurer un meilleur fonctionnement pour la nouvelle saison de distillation.

Cela permettra d'éviter des risques d'intoxication par émanations nocives de fumée.

Ci-dessous  
le foyer dégradé



Ci-contre  
le foyer  
rénové



## TRAVAUX DE RÉFECTION DU RUISSEAU DES TAREAUX

Suite à un affaissement du chemin des Tareaux, la Commune après consultation des services de l'Environnement et passage de caméra pour constater l'importance des dégâts a fait réaliser les travaux de réparation pour un montant de 1365 euros.



Des blocs d'enrochement ont été disposés pour refaire le bord du canal éboulé. Pour renforcer celui-ci, une pré-dalle a été installée, surmontée d'une épaisseur supplémentaire de béton et d'une couche d'enrobé pour la remise en état de la route.



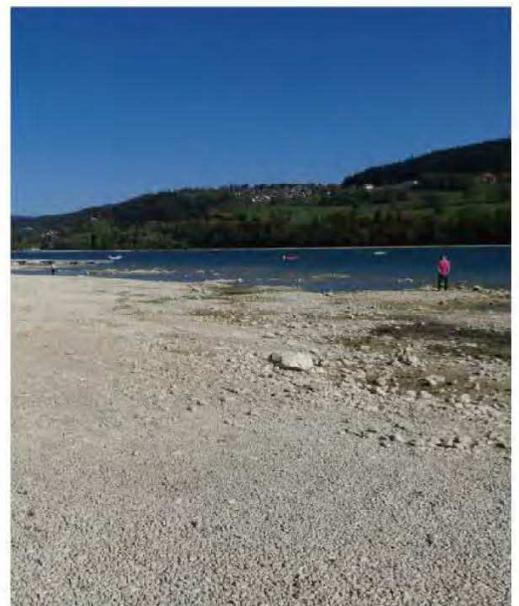
## LA PLAGE REMODELÉE



En raison de la période très sèche de cet été, le niveau du lac a baissé de deux mètres environ laissant apparaître une quantité importante de pierres éparpillées ...



L'occasion a été saisie : un ramassage et un compactage ont été organisés.



L'entreprise ESPATIAL a été mandatée par le Syndicat Mixte des Deux Lacs pour réaliser le « nettoyage ».

Grâce à cet été exceptionnellement très chaud, la plage a retrouvé un nouveau visage et les baigneurs apprécieront.



06.79.25.64.83

**ESPATIAL**

**Martial PARROD**  
*Paysagisme et déneigement*  
martial.parrod@orange.fr

4 chemin des Planchettes  
25160 Les Grangettes

# La Base Nautique



## 2018 : ANNÉE DE CONTRASTE, NOUVEAUTÉS, CONTINUITÉ, PROJETS

Cette année comme l'an passé les clubs de voile et de canoë-kayak ont fonctionné depuis mai à septembre avec un encadrement spécialisé.

**Contraste** : la météo ne nous a pas gâtés puisqu'en mai et juin la pluie a privé certains scolaires de stage. En Juillet et août le soleil était de la partie mais la baisse plus que sensible du lac nous a créé des difficultés de navigation sans parler des baigneurs.



La journée éco-aquatique a été reportée au 08 septembre. Grâce à la Communauté de Communes CCLMHD courant octobre 40 tonnes de gravillons ont été étalées sur la partie arrivée des bateaux.

**Nouveautés** : Afin d'être en conformité d'hygiène au bar, nous avons installé courant mai du matériel professionnel en inox dans la réserve d'un montant de près de 10 000 euros pour les produits confectionnés.

Depuis 2016, Marion Aubert nous a rejoints en tant que cadre et cette année avec elle nous avons mis en place une école de sport en planche ouverte de mai à juin et de septembre à octobre pour tous les jeunes, un stage en Méditerranée a été organisé à Gruissan du 20 au 27 octobre.

Le 07 octobre le club de canoë kayak a organisé la première course en ligne regroupant plus de 150 participants de la région Bourgogne/Franche-Comté.

Le 4<sup>ème</sup> Paddle Trophy a été ouvert aux jeunes garçons et filles, ce qui a été une belle réussite avec plus de 20 participants.

Nous avons remplacé le vieux panneau par un nouveau avec le logo de la base (cf visuel en haut de cette page).



Avec l'accord de la municipalité courant août nous avons retiré du parc les bateaux sans propriétaire. Courant juin un partenariat base/Décathlon a été élaboré avec deux journées de présentation de matériel sur la plage.

L'installation de l'ascenseur pour handicapé est en fonctionnement depuis le début d'année (reste à finaliser les petits dysfonctionnements).



# La Base Nautique

**Continuité** : Nous avons pu renouveler le contrat aidé de notre "cheffe" de base, Anaïs, jusqu'en mars 2019 ce qui permet aux deux clubs d'avoir un suivi administratif tout au long de l'année. L'intérieur de l'algéco du parc bateaux se termine pour le rangement des voiles avec l'investissement de tubes. Les clubs continuent d'investir afin d'avoir une qualité constante de matériel. En juillet et août, 13 personnes ont été présentes pour répondre aux activités et accueillir les estivants. La base a participé et organisé des animations : journée portes ouvertes, journée éco-aquatique, paëlla de fin de saison, des compétitions sportives, stages voile et canoë.

**Projets** : En 2019 la concrétisation d'un partenariat verra le jour avec l'association Apach Evasion et la base pour des activités handi voile et canoë-kayak. Nous allons mettre en place une formation les 22/23 juin, pour des futurs accompagnants (jeunes et moins jeunes). Si certains habitants des Grangettes sont intéressés contacter la base sur le mail :

[basenautiquedesgrangettes@live.fr](mailto:basenautiquedesgrangettes@live.fr) et des stages seront organisés avec nos cadres.

Les bateaux dont dispose l'association seront installés à la base et une recherche de financement va être lancée pour l'achat d'un ponton aux normes handi. En 2018 lors de l'AG du comité départemental de voile nous avons sollicité le président de la com-com, M. Jean Marie Saillard, pour l'installation d'un DAE, nous relancerons cette demande utile à tous.

Les deux clubs s'engagent à créer un CDD saisonnier à temps plein de 6 mois (avril-octobre) avec Anaïs pour poursuivre le travail engagé par elle-même et répondre ainsi à la demande des élus lors de l'agrandissement de la base.

Nous avons, pour la voile, renouveler le contrat de Marion Aubert pour poursuivre l'école de sport planche en pré et post été, avec l'ouverture d'un stage sur la côte Royannaise du 21 au 27 avril (renseignements [ecoledevoile.fhd@gmail.com](mailto:ecoledevoile.fhd@gmail.com)). Une régata planche régionale doit être finalisée pour septembre. Des animations sportives et gustatives sont en projet.

Nous allons continuer sur cette dynamique principalement axée sur le public scolaire, le renouvellement des partenariats et les comités d'entreprise.

Un dernier mot, concernant les futurs salariés, le club de voile sera à la recherche de personnel 2019 pour la buvette et si des jeunes « Tiercelets » de plus de 18 ans sont intéressés, il faudra nous contacter au plus tard en mai.



## CLUB DE L'AMITIE LES GRANGETTES / SAINT POINT-LAC

Que le temps passe vite et les années aussi ! Voilà 37 ans déjà que les retraités des deux villages voisins aiment se retrouver pour des moments festifs et récréatifs. Malgré le beau temps qui a perduré depuis le mois de juin, nous étions toujours aussi nombreux à l'ouverture de la nouvelle saison en octobre 2018, avec de nouveaux adhérents.



Pour l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 17 mai 2018 à la Salle Polyvalente de Les Grangettes en présence des représentants des deux communes, le club comptait 47 adhérents (23 de Les Grangettes, 20 de St Point-Lac et 4 de Labergement Ste Marie). Après le verre de l'Amitié, nous nous sommes tous retrouvés et régalés au restaurant «Ô Doubs Ceurs» à Remoray.

Les activités du Club sont et restent essentiellement les jeux de tarots et de belote ainsi que le scrabble, mais nous nous retrouvons aussi régulièrement autour d'une bonne table pour partager de bons moments soit à la salle de Les Grangettes, avec un jambon chaud en février 2018, soit dans un restaurant, «A la Ferme» à Malbuisson en novembre 2018.



Comme chaque année, nous avons réuni les Clubs de l'Amitié des environs pour une «Pierrade d'agneau» chez Benjamin, avec 116 participants. Le beau temps et surtout la mobilisation des bénévoles pour que l'organisation soit parfaite, ont contribué à la réussite de cette belle journée qui a toujours beaucoup de succès.



En cet automne 2018 nous avons eu le plaisir de fêter les 90 ans de deux de nos fidèles membres, Jacques Barthet de Les Grangettes et Jules Vernerey de St Point autour d'un gâteau d'anniversaire en présence de tous nos adhérents. Ce moment de partage avec nos anciens est à l'image de la solidarité au sein de notre association.



Nous n'oublions pas de marquer également les grandes fêtes traditionnelles comme le Jour de l'An avec une «Galette des Rois» et Noël autour de la «Bûche de Noël». Ces moments d'amitié sont aussi l'occasion de nous rappeler ceux qui malheureusement nous ont quittés au cours de cette année 2018, mais aussi de resserrer les liens qui nous unissent. Toutes ces occasions de convivialité sont toujours très appréciées de tous.

Vous qui êtes retraités de tout âge, vous êtes invités à venir nous rejoindre pour partager de bons moments, faire de nouvelles connaissances ou redécouvrir vos voisins et amis. Venez nous rejoindre, vous y serez bien accueillis.

Le Club de l'Amitié se réunit tous les mardis d'octobre à avril de 14h à 18h à la Salle Polyvalente de Les Grangettes.

Contact : Jean-Louis Rousseau 03 81 69 63 03

# Comité des Fêtes des Grangettes

Notre bureau du Comité des Fêtes est resté inchangé cette année, avec toujours une très bonne ambiance et une superbe implication de tous pour organiser nos manifestations, telles que celles de cette année 2018 :

- ♦ le 26 janvier : Assemblée Générale ,
- ♦ le 17 mars : Soirée fondue pour 51 participants,
- ♦ le 23 juin : le feu de la St Jean pour 71 participants sous un temps très agréable et avec un nouveau menu concocté par notre cuisinier David,
- ♦ le 20 octobre une superbe sortie sur toute la journée à Europa Park à l'occasion d'Halloween pour 35 enfants et adultes,



- ♦ le 28 novembre : nouvelle soirée COUSCOUS pour 34 participants.
- ♦ le 1<sup>er</sup> décembre : la coupe des sapins et la décoration autour de l'abri-bus réalisées par les membres du comité,
- ♦ le 21 décembre : le Noël des enfants avec la représentation d'une petite pièce de théâtre « L'étoile de Noël » sous la houlette des parents de notre commune et la participation du Père Noël.

## DATES À RETENIR POUR 2019

- l'Assemblée Générale le vendredi 18 janvier à 20h30 à la salle communale de la Mairie
- la sortie raquette le samedi 02 février
- la soirée fondue le 16 mars
- la St Jean le 22 juin.

Vous serez tenus au courant par nos prochains imprimés distribués dans vos boîtes aux lettres.

# Comité des Fêtes des Grangettes

## NOËL DU VILLAGE DU 21 DÉCEMBRE

Comme le veut la tradition, les petits Tiercelets ont eu la visite du Père Noël qui a remis les cadeaux aux enfants.

Avant cette arrivée très attendue, les enfants du village ont interprété une pièce de théâtre intitulée « le Noël des Étoiles » de Luc Boulanger, le tout orchestré par Aurélie MARMIER et Stéphanie CLAUDET.

Pendant de longues semaines, des répétitions ont eu lieu afin d'offrir un spectacle de qualité et une belle soirée de Noël aux habitants du village et des alentours.

Et quel succès !

Une centaine de personnes ont assisté à cette représentation et ont applaudi la petite troupe de comédiens.

Les enfants se sont surpassés pour vaincre leur timidité et ont pu interpréter leurs rôles avec brio !

Ils peuvent être fiers du résultat.

A l'issue de cette soirée, petits et grands se sont réunis autour d'un bon vin chaud et d'un buffet d'îtoire préparés par David DROZ-VINCENT.

Un remerciement particulier à Frédéric CLAUDET pour le décor et à tous les parents qui ont participé à la mise en scène de cette pièce.

Un grand merci également au Comité des Fêtes et à la mairie pour leur participation financière.

Bonne et heureuse année 2019 à toutes et à tous.

Aurélie et Thierry



# Le Club «Gym Loisirs»

Notre saison 2017/2018 s'est bien passée ! Notre groupe (19 personnes) s'est remis au travail en septembre, encadré par Maité toujours aussi présente et attentionnée.

Une sortie raquettes, une balade, un repas associatif et quelques mois plus tard, arrive le mois de juin et la décision de Maité qui, pour des raisons personnelles, ne pourra pas continuer de nous accompagner pour la rentrée 2018 : Déception générale ! Mais elle nous promet de trouver la relève ! Ouf ! Pourvu que... !



Septembre 2018 : Première séance en présence de Maité qui a tenu à nous présenter son successeur ... Eh bien oui !!! Nous avons à présent pour coacher le groupe : Yannick !

Et tout se passe bien ! C'est avec une voix qui porte bien (il le faut car

bavardages et rires sont toujours présents mais en général, au bout de vingt minutes, tout le monde est concentré!) qu'il nous soutient :

« Allez ! On y va !! on est bien !! on tient, on tient !!! » et, sans vous mentir, on y va, on tient et on est bien, là.

C'est tous les mercredis après midi, de 17h30 à 18h30 à la salle communale.

A bientôt !

**Le Club**

**Contact : Marie Noëlle / 03 81 69 64 91**

Même après 18 années, le groupe de rando a encore pu découvrir de nouvelles balades.

## **AU PROGRAMME DE CETTE ANNÉE 2018 :**

- Sortie nocturne en raquettes, à la pleine lune, avec repas au restaurant, dans le secteur des Fourgs, courant janvier.
- Rando au départ du lac de Neuchâtel.
- Trois jours dans les Alpes Suisses, à Adelboden, pour le week-end de la pentecôte avec hébergement en autonomie dans un grand chalet.
- La Dent de Broc vers Gruyère en Suisse.
- Une semaine de rando en étoile, début juillet, à Lanslevillard, dans la Haute-Maurienne.
- Le Pic Chaussy en Suisse.
- Les Aiguillons de Baulmes en Suisse.



D'autres sorties sont à venir pour cette nouvelle année, en principe le deuxième dimanche de chaque mois, si le temps le permet, avec un groupe assidu qui aime se retrouver pour savourer la beauté de la nature et de la montagne avec le plaisir de se rencontrer et marcher ensemble.

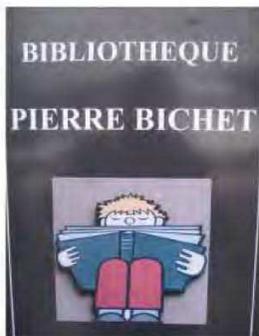


Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au **06 30 13 23 78** et venir rejoindre le groupe des marcheurs

Peut-être à bientôt, parmi nous !

**Sylvie et Didier HERNANDEZ.**





Le petit lecteur au-dessus de la porte d'entrée de la bibliothèque a généré une belle soirée lors de la **Nuit de la Lecture**, le samedi 20 janvier : la famille de l'artiste Pierre BICHET était là, amis et proches également, pour dévoiler cette plaque et mettre à l'honneur l'artiste.

Emotion à fleur de peau pour tous les présents en écoutant les anecdotes liées à ce dessin... La bibliothèque s'est enrichie d'un fonds documentaire, à disposition du public, donné gracieusement par la famille Bichet, que nous remercions chaleureusement.

L'année commençait bien, elle ne pouvait que bien continuer...

Carnaval avec un goûter, journée sans télé et soirée jeux de société, jardin partagé de l'abreuvoir, soirée film documentaire « Swagger », et une première participation aux « Journées du Patrimoine » avec la commune pour une balade commentée « les trésors cachés de l'eau à Oye et Pallet »... la bibliothèque aime sortir de



ses murs pour partager du temps, des connaissances, des loisirs, bref pour s'enrichir mutuellement.

Le dernier rendez-vous de l'automne est la rencontre littéraire dans le cadre du festival des **Petites Fugues** : Franck Bouysse, écrivain cévenol, accueilli le vendredi 30 novembre à la ferme du Montrinsans.



A l'intérieur de ses murs, il y a bien sûr les livres et DVD, ré-achalandés régulièrement par les achats et les passages du bibliobus. Des ressources numériques en ligne, gratuites, sont également proposées : presse, films, cours de langues, développement personnel, etc... par le biais de la Médiathèque Départementale.

La bibliothèque est un lieu ouvert à tous, petits et grands, habitants du village et des alentours. Il suffit de pousser la porte...

## Horaires d'ouverture (attention nouveaux horaires depuis septembre 2018)

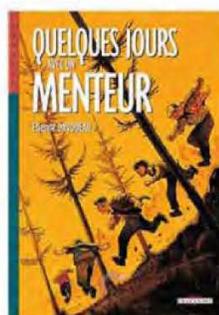
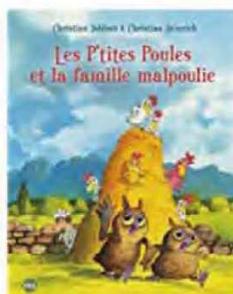
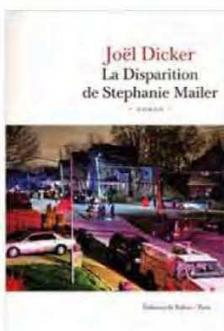
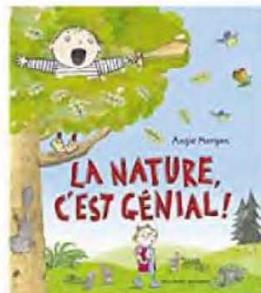
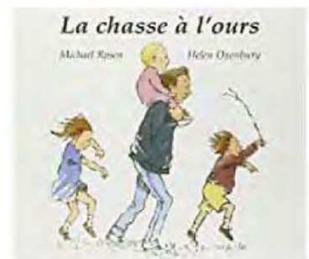
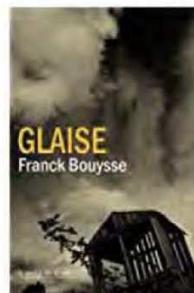
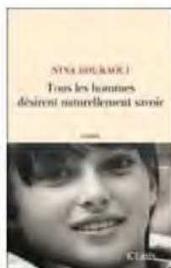
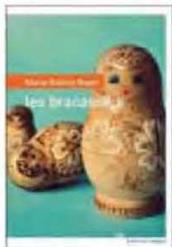
PERIODE SCOLAIRE : mardi 16H10-18H30/mercredi 10H-12H30 et 16H00-18H30

VACANCES SCOLAIRES : mercredi 10H00-12H00

Inscription : 5 €/an, par famille. Gratuit avec la Carte Avantage Jeunes.

Pour tout renseignement : 03 81 89 46 86

ou [bibliothequeoyeetpallet@gmail.com](mailto:bibliothequeoyeetpallet@gmail.com)





## DES DRONES AUX GRANGETTES

**CORVUS**  
MONITORING

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES - PANORAMAS  
ORTHOPHOTO - ORTHOPLAN  
MODÉLISATION 3D - PRISES DE MESURES  
INSPECTION - VIDÉO  
SUM DE CHANTIER



**25% de remise pour les  
Tiercelets**



WWW.CORVUS-MONITORING.FR  
3, Les Chalets du Lac 25160 Les Grangettes  
+33 6 86 90 60 01

Remerciements à tous ceux qui ont participé à ce bulletin :  
annonceurs, associations, photographes, rédacteurs....

La commission Communication

# PELLEGRINI



entreprise



promotion

[www.promotion-pellegrini.fr](http://www.promotion-pellegrini.fr)



## Le COURTIER

*pontissalien*

Thierry SIMONIN  
29 rue Jeanne d'Arc - PONTARLIER  
06 82 27 51 78  
[www.courtier-pontissalien.com](http://www.courtier-pontissalien.com)



## VOEGTLIN

# SAULNIER

## SN

ENTRETIEN DE VOIRIES  
ENROBÉ POUR LES PARTICULIERS

# COSTE

MACHINES AGRICOLES ET ÉLEVAGE

OYE ET PALLET : 03.81.89.40.90  
PIERREFONTAINE LES VARANS : 03.81.56.02.52  
LE RUSSEY : 03.81.67.76.06  
SECHIN : 03.81.84.03.24  
DANEMARIE SUR CRETE : 03.81.58.44.98  
POLIGNY : 03.84.37.22.61  
ST-LAURENT : 03.83.60.10.31

## INFOS UTILES

Mairie - 7 rue de l'Eglise

03 81 69 63 01 - [mairie.lesgrangettes@orange.fr](mailto:mairie.lesgrangettes@orange.fr)

Communauté de Communes des Lacs  
et Montagnes du Haut-Doubs CCLMHD

03 81 49 10 30 - [www.cclmhd.fr](http://www.cclmhd.fr)

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 3966

# Garage du Conde

V & D PARROD



9, rue de Lausanne  
25160 LABERGEMENT SAINTE MARIE  
03 81 69 31 19



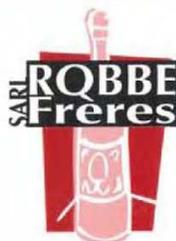
## FAIVRE TP

☎ 06.80.05.87.99  
25160 OYE ET PALLET



## Les Fournils du Haut-Doubs

Oye-et-Pallet Pontarlier Amancey Morteau *Mexico*



## VINS FINS & TOUTES BOISSONS

Caveau de dégustation/vente

[www.robbevins.fr](http://www.robbevins.fr)

25160 SAINT-POINT-LAC  
Tél. 03 81 69 62 13 - Fax 03 81 69 66 47



*Port*